



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 mars 2019

Convocation du 15 mars 2019

Etaient présents : François BIGEARD (Maire), Jacky LAPIERRE (1^{er} adjoint), Jean-Luc DERECLLENNE (2^e adjoint), Patrick BOLLET (4^e adjoint), Hélène MOUCADEAU, Jacqueline HENRY, Christophe POULLEAU, Denis BONIN, Monique ATWOOD, Gilles BUGNOT, Benjamin BONIN, Ginette JOUFFROY. Michel BRIGATTI (3^e adjoint) a donné procuration à Patrick BOLLET, Véronique VINCENT a donné procuration à Denis BONIN.

1. Comptes de gestions 2018 Commune et Legs,

Sous la présidence du Maire, le conseil étudie les comptes de gestion du receveur municipal pour 2018, comptes qui font apparaître les mêmes résultats que les comptes administratifs du maire. Le conseil approuve à l'unanimité les comptes de gestion.

2. Comptes administratifs 2018 Commune et Legs,

Compte administratif Budget Commune :

Sous la présidence du premier adjoint, (Monsieur Le Maire s'étant retiré pour les présentations et les votes), le conseil prend connaissance des résultats du compte administratif 2018 du Maire, compte qui fait apparaître un solde négatif en investissement de -151 152.60 € et positif en fonctionnement de 95 114.92 €. Le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif.

Compte administratif Budget Legs Muteau :

Sous la présidence du premier adjoint, (Monsieur Le Maire s'étant retiré pour les présentations et les votes), le conseil prend connaissance des résultats du compte administratif 2018 du Maire, compte qui fait apparaître un solde négatif en investissement de -103 820.80 € et positif en fonctionnement de 214 426.23 €. Le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif.

3. Etat des restes à réaliser 2018 Commune,

Le conseil approuve à l'unanimité :

- la reprise des restes à réaliser de la commune 2018 pour 163 967.00 € en D/I et 18 575.27 € en R/I.

4. Affectations de résultats 2018 Commune et Legs,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018 de la commune

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2018

Constatant que le compte administratif présente les résultats ci-dessous, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Affectation résultat	Résultats 2018	intégration de résultat par ONB	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Investissement	47 005,76		- 151 152,60		- 104 146,84
Fonctionnement	515 150,98		95 114,92		610 265,90
	562 156,74	-	56 037,68	-	506 119,06
Résultat Investissement	C/001	- 104 146,84			
Restes à réaliser	Dépenses	- 163 967,00			
	Recettes	18 575,27			
Besoin de Financement		249 538,57			
Affectation résultat de Fonctionnement		610 265,90			
Réserves	C/1068	249 538,57			
Report à nouveau	C/002	360 727,33			

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018 du Legs Muteau,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2018

Constatant que le compte administratif présente les résultats ci-dessous, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Affectation résultat	Résultats 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Investissement	- 54 074,84		- 103 820,80	- 157 895,64
Fonctionnement	- 5 165,85		214 426,23	209 260,38
	- 59 240,69	-	110 605,43	51 364,74
Résultat Investissement	C/001	- 157 895,64		
Restes à réaliser	Dépenses		NEANT	
	Recettes			
Besoin de Financement		157 895,64		
Affectation résultat de Fonctionnement		209 260,38		
Réserves	C/1068	157 895,64		
Report à nouveau	C/002	51 364,74		

5. 4 taxes : taux relais de CFE, TH, TFB, TFNB,

Le conseil prend connaissance du souhait de M. Le Maire de ne pas augmenter les taxes.

Taxe habitation : 11.50 %,

Taxe sur le foncier bâti : 8.66 %,

Taxe sur le foncier non bâti : 24.00 %,

Approbation à l'unanimité du conseil pour le maintien des taux d'imposition et leur non augmentation depuis 11 années.

6. Budgets primitifs 2019 Commune et Legs,

Budget Commune :

Le conseil étudie les propositions du maire, budget présenté en équilibre en fonctionnement et en investissement :

Section fonctionnement : 945 349.33 €

Section d'investissement : 4 058 949.18 €

Le conseil vote au chapitre et approuve à l'unanimité le BP 2019.

Budget Legs Muteau :

Le conseil étudie les propositions du maire, budget présenté en équilibre en fonctionnement et en investissement :

Section fonctionnement : 299 144.74 €

Section d'investissement : 359 976.11 €

Le conseil vote au chapitre et approuve à l'unanimité le BP 2019.

Monsieur Le Maire informe le conseil que les répartitions des subventions de la commune et du Legs seront étudiées par la commission subventions, mardi 02 avril 2019 à 18H30, et votées au prochain conseil municipal.

7. Complexe scolaire : inscription au contrat de ruralité,

En parallèle aux demandes de subventions déjà votées, Monsieur Le Maire informe que la commune a sollicité l'inscription des travaux de construction du groupe scolaire au Contrat de ruralité piloté par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise. Une aide de 283 161.50 € pourrait ainsi être apportée.

La communauté de communes a voté pour l'inscription du projet de la commune au Contrat de ruralité par 14 voix « pour », 14 voix « contre », 09 « abstention ».

Le conseil approuve à l'unanimité cette démarche.

8. Marché de travaux route forestière Nièvre,

Un DCE a été rédigé et mis en appel à concurrence sur la plateforme e-bourgogne.

Quatre entreprises (Rougeot, Mario Longo, Merlot TP, et Bongard Bazot et Fils) ont répondu dans les délais. Les dossiers des candidats sont complets.

L'entreprise **MARIO LONGO** présente les meilleures offres conformément au règlement de la consultation et se détache largement de la seconde offre de l'entreprise MERLOT TP.

Sur consultation de l'ONF, cette entreprise a réalisé de nombreux travaux forestiers ces dernières années et présente toutes les qualités pour la réalisation du projet.

Le conseil décide de retenir à l'unanimité l'entreprise Mario Longo pour un montant de :

Partie Création : 72 464.45 € HT (estimation ONF 99 260 € HT)

Partie entretien : 26 756 € HT (estimation ONF 43 270 € HT).

9. Délibération marquage et vente des produits par l'ONF en 2019

Le Conseil Municipal à l'unanimité, demande à l'Office National des Forêts de la Nièvre :

- le **martelage** de la **parcelle 13.2 en coupe secondaire** (bois d'œuvre),
- la **mise en vente** en bloc et sur pied, des produits martelés (bois d'œuvre-grumes et bois d'industrie-houppiers de la **parcelle 13.2** lors des ventes ONF 2019 »),

et approuve le programme d'actions 2019 présenté le 17/01/2019.

10. Modification des statuts du SICECO,

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que le Comité Syndical du SICECO, réuni le 7 décembre 2018, a approuvé la demande d'adhésion de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais.

Monsieur le Maire précise que c'est au tour de l'ensemble des adhérents au SICECO, communes et EPCI, de se prononcer sur cette nouvelle extension du périmètre du Syndicat.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

11. Avis sur le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE),

La Commission Locale de l'Eau du bassin de la Tille a validé lors de sa séance plénière du 17 janvier 2019, le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Le SAGE est un document de planification dans les domaines de l'eau visant une gestion équilibrée et durable des ressources en eau et des milieux aquatiques.

Hélène Moucadeau présente le projet.

Après délibération le conseil émet à l'unanimité un avis favorable au projet de SAGE.

12. Augmentation du taux de cotisation médecine préventive,

Par convention du 28 août 2007, la commune de Fauverney bénéficiait d'une mise à disposition du personnel du service de médecine préventive du CDG21. Le taux de cotisation était fixé à 0.35 %.

Par délibération du conseil d'administration du centre de gestion du 27 novembre 2018, le taux de cotisation est fixé à 0.42 % à compter du 1^{er} janvier 2019.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité le nouveau taux de cotisation de 0.42%.

13. Projet Eolien forêt de Donzy,

Le 29 janvier 2019, Monsieur Le Maire, et 2 adjoints ont participé à une vision conférence organisée par la commune de Donzy et Nièvre Energies pour l'implantation d'un parc éolien dans la forêt communale de Fauverney à Donzy.

La commune de Fauverney doit apporter une décision d'engagement ou non dans ce projet.

Divers documents ont été reçus pour apporter une aide à la décision :

- Présentation par la société SIEMENS,
- PDF visioconférence,
- Mémoire de la canopée libre.

Monsieur le Maire propose aux élus de prendre connaissance de ces documents et de reporter le vote au prochain conseil municipal.

14. Divers,

-point MFR : les Domaines sont venus effectuer une visite ce matin. Une réponse devrait être apportée fin de semaine prochaine pour l'estimation.

-Monsieur Le Maire présente les bilans financiers 2017 de la forêt communale de Fauverney en Côte d'Or et 2017-2018 pour la forêt de la Nièvre.

- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier adressé par l'association T'Ouche D'Arts.

-remerciements de la famille Thomassin pour le soutien de la commune lors des obsèques de Daniel Thomassin.

-Monsieur Le Maire remercie les élus, le personnel communal et l'équipe pédagogique pour leur soutien lors des obsèques de son frère Yves.

-Jean-Luc Dereclenne : tourniquet réparé au Paquier. Présente les futurs jeux pont de singe et parcours à bosses prévus en 2019.

-Benjamin Bonin : > arbres tombés dans les étangs de Chassagne. Patrick Bollet explique que l'enlèvement est prévu prochainement avec l'aide d'un agriculteur.

>Des voitures sont toujours stationnées sur les trottoirs Rue d'Aval et rue de la Liberté notamment, empêchant les poussettes de passer.

-Gilles Bugnot : gros arbre tombé et dangereux évoqué il y a un an en conseil municipal, n'est toujours pas enlevé. Patrick Bollet s'en occupe.

-Christophe Poulleau : fils qui sortent du transformateur rue Général de Gaulle. Jean-Luc Dereclenne explique qu'il s'agit d'une installation provisoire suite à un problème électrique. M. Le Maire contactera EDF.

**Le Maire
François BIGEARD**